

SÉNAT DU CANADA

BILL A.

Loi concernant les Chemins de fer Nationaux du Canada  
et pourvoyant à leur coopération avec le réseau ferro-  
viaire du Pacifique-Canadien, ainsi qu'à d'autres objets.

---

Modifié et rapporté par le Comité sénatorial des Chemins  
de fer, Télégraphes et Havres, le 16 février 1933.

---

Le Très Honorable SÉNATEUR MEIGHEN.

---